

# BUDGET PAR ACTIVITÉS

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS RETENUS POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET DE 2008

Les principes d'une saine gestion des fonds publics, la prise en compte des politiques à incidence budgétaire, les priorités de l'Administration ainsi que la capacité de payer des contribuables ont guidé la préparation du budget de 2008, et ce, pour les revenus, les dépenses et les affectations qui correspondent tant au budget géré par le conseil municipal qu'à celui géré par le conseil d'agglomération.

Le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) demande aux municipalités d'harmoniser les règles de présentation de l'information financière municipale avec les normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Cette harmonisation entraîne des changements à la présentation budgétaire de 2008 afin de se conformer aux directives du MAMR. Ainsi, les revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement ne paraissent plus à l'état des activités financières de fonctionnement. Il en est de même pour les transferts relatifs aux remboursements de capital. De plus, les revenus généraux transférés aux activités d'investissement, telle la portion de la contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau, sont désormais présentés dans les affectations (« Activités d'investissement »). Les remboursements de capital liés à des dépenses de fonctionnement sont également intégrés dans la section des affectations (« Remboursement de capital »).

Afin de respecter ces principes et changements, les éléments relatifs aux revenus et aux dépenses ont été considérés.

#### Éléments relatifs aux revenus

Pour le budget du conseil d'agglomération, les hypothèses sous-jacentes aux projections de revenus de taxes et de paiements tenant lieu de taxes sont basées sur une croissance anticipée du rôle foncier de 1,8 milliards de dollars en 2008. Pour le budget du conseil municipal, cette croissance est de 1,7 milliards de dollars. Ces hypothèses s'appuient sur des observations historiques et sur l'anticipation de projets de construction.

Ont été également pris en compte les revenus liés au nouveau partenariat fiscal et financier qui lie le gouvernement du Québec et le monde municipal et qui est en vigueur pour la période 2007-2013.

Parmi les autres éléments relatifs aux revenus qui ont été considérés, notons :

- la poursuite de la stratégie sur l'amélioration du service de l'eau au moyen d'une contribution additionnelle au Fonds de l'eau;
- le versement par le gouvernement du Québec d'une compensation provinciale annuelle concernant le partage de l'ancienne dette du métro de l'ex-CUM.

### Éléments relatifs aux dépenses

La structure des dépenses reflète le maintien et l'évolution des activités et des responsabilités de la Ville, tout en tenant compte des choix budgétaires effectués par les unités d'affaires.

À la préparation du budget, certaines hypothèses concernant les dépenses ont été retenues, comme une indexation de 2 % des dépenses générales et de 3 % des dépenses d'électricité.

Les dépenses intègrent des hypothèses concernant la rémunération et les cotisations de l'employeur qui respectent le cadre de négociation énoncé par l'administration (0 % en 2007 et 2 % par année de 2008 à 2010) ainsi que l'ensemble des obligations liées aux conventions collectives existantes. Il est à noter qu'au moment de la confection du budget de 2008, les conventions collectives sont échues, et leur renouvellement est en cours de négociation.

Les frais de financement ont été établis en fonction des dépenses d'immobilisations prévues en 2008 ainsi que des stratégies de financement des emprunts à réaliser. Le taux d'intérêt utilisé pour ces projections est de 5,5 %. Un taux de 4,25 % a été utilisé pour les revenus des placements à long terme liés au fonds d'amortissement, et un taux de 4,0 %, pour les revenus des placements à court terme concernant la gestion de l'encaisse.

Les crédits requis ont été prévus pour le respect des engagements contractuels de la Ville.

Enfin, la poursuite de la stratégie sur la gestion de l'eau compte parmi les éléments relatifs aux dépenses du budget.

## CERTIFICAT DU TRÉSORIER

La *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), et la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19, ci après : LCV), confèrent au trésorier de la Ville de Montréal, ou à son adjoint, la responsabilité de l'émission d'un certificat attestant que les crédits budgétaires seront disponibles pour les dépenses prévues.

En vertu de l'article 477.1 de la LCV, un règlement ou une résolution du conseil municipal qui autorise une dépense n'a d'effet que s'il est accompagné d'un certificat du trésorier, lequel indique que la municipalité dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

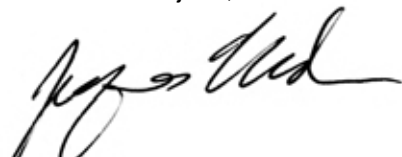
Sous réserve de l'adoption, par l'Assemblée nationale, des dispositions permettant une augmentation suffisante du coefficient de 2,75 applicable à Montréal, conformément à l'article 244.40 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1).

J'atteste que les crédits budgétaires seront disponibles pour les dépenses prévues au budget sous la responsabilité du conseil municipal et pour celles prévues au budget sous la responsabilité du conseil d'agglomération, selon leurs compétences respectives.

(en milliers de dollars)

	<i>Budget du conseil municipal</i>	<i>Budget du conseil d'agglomération</i>
<b>a) Pour le service de la dette</b>		
Répartition du coût total du service de la dette		
▪ Frais de financement	340 589,5	75 194,5
▪ Remboursement de la dette à long terme	244 604,6	100 099,1
<b>b) Pour les obligations découlant des lois et des décisions qui ont été prises ou qui le seront</b>		
▪ Signature de baux et octroi de contrats pour la fourniture de biens et de services	444 325,1	238 878,9
▪ Octroi de contributions financières et d'aide municipale	75 500,1	419 247,0
▪ Traitements, gages et contributions de l'employeur	885 835,3	905 635,9

Le trésorier adjoint,



Jacques Marleau

Le 28 novembre 2007

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

L'état des activités financières présente de façon sommaire le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal en fonction des revenus, des dépenses, des autres activités financières et des affectations. Les revenus sont présentés par catégories et les dépenses par fonctions municipales. Les affectations comprennent l'utilisation de surplus, de réserves ou de fonds réservés aux fins des activités financières de l'exercice, l'affectation aux activités d'investissement, l'affectation pour remboursement de capital ainsi que les montants à pourvoir dans le futur.

Cette année, certains changements ont été apportés à la présentation budgétaire afin de se conformer aux directives du ministère des Affaires municipales et des Régions, notamment au chapitre des revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement qui ne sont plus présentés à l'état des activités financières de fonctionnement. Il en est de même pour les transferts relatifs aux remboursements de capital. De plus, les revenus généraux transférés aux activités d'investissement telle la portion de la contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau, sont désormais présentés dans les affectations sous la rubrique « Activités d'investissement ». Les remboursements de capital liés à des dépenses de fonctionnement sont également présentés dans la section des affectations sous la rubrique « Remboursement de capital ». Le budget de 2007 a été redressé pour ces éléments afin de le rendre comparable avec celui de 2008.

Afin de faciliter la compréhension du budget à la suite des modifications de présentation, les montants à pourvoir dans le futur qui comprennent les crédits requis pour faire face aux obligations découlant des avantages de retraite et d'assurances pour les employés, ont été ajoutés aux dépenses de fonctionnement et autres activités financières au comparatif de 2007 et au budget de 2008.

**Tableau 3**  
**État des activités financières de fonctionnement - Budget de la Ville de Montréal**

(en milliers de dollars)

	Comparatif global 2007	Budget du conseil municipal 2008	Budget du conseil d'agglomération 2008	Transactions à éliminer inter- entités 2008 <sup>1</sup>	Budget global 2008
<b>Revenus</b>					
Taxes	2 579 911,4	1 024 120,7	1 635 312,2	0,0	2 659 432,9
Paielements tenant lieu de taxes	245 877,3	100 564,7	141 405,2	0,0	241 969,9
Ajustement de la répartition des charges fiscales de 200	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Autres revenus de sources locales	710 059,0	615 204,5	208 405,6	(37 797,8)	785 812,3
Transferts	313 033,4	194 648,0	71 299,8	0,0	265 947,8
<b>Total des revenus</b>	<b>3 848 881,1</b>	<b>1 934 537,9</b>	<b>2 056 422,8</b>	<b>(37 797,8)</b>	<b>3 953 162,9</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>					
Administration générale	559 182,5	382 940,7	214 372,3	(34 903,7)	562 409,3
Sécurité publique	813 434,8	13 186,4	841 683,8	0,0	854 870,2
Transport	650 837,2	232 896,5	452 870,7	0,0	685 767,2
Hygiène du milieu	354 706,4	155 291,3	245 402,2	(2 852,6)	397 840,9
Santé et bien-être	126 804,7	72 274,2	35 238,1	0,0	107 512,3
Aménagement, urbanisme et développement	157 144,3	124 805,3	49 470,3	(41,5)	174 234,1
Loisirs et culture	413 592,1	352 789,9	72 615,1	0,0	425 405,0
Frais de financement	413 660,2	340 589,5	75 194,5	0,0	415 784,0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 489 362,2</b>	<b>1 674 773,8</b>	<b>1 986 847,0</b>	<b>(37 797,8)</b>	<b>3 623 823,0</b>
<b>Autres activités financières</b>					
Remboursement de la dette à long terme	332 388,3	244 604,6	100 099,1	0,0	344 703,7
<b>Total des autres activités financières</b>	<b>332 388,3</b>	<b>244 604,6</b>	<b>100 099,1</b>	<b>-</b>	<b>344 703,7</b>
<b>Sous-total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières</b>	<b>3 821 750,5</b>	<b>1 919 378,4</b>	<b>2 086 946,1</b>	<b>(37 797,8)</b>	<b>3 968 526,7</b>
Montants à pouvoir dans le futur	47 982,2	25 009,9	(21 906,6)	0,0	3 103,3
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 869 732,7</b>	<b>1 944 388,3</b>	<b>2 065 039,5</b>	<b>(37 797,8)</b>	<b>3 971 630,0</b>
<b>Surplus des activités financières</b>	<b>(20 851,6)</b>	<b>(9 850,4)</b>	<b>(8 616,7)</b>	<b>-</b>	<b>(18 467,1)</b>
<b>Autres affectations</b>					
Surplus accumulé non affecté	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Surplus accumulé affecté	53 089,6	25 422,5	25 927,2	0,0	51 349,7
Remboursement de capital	(10 038,0)	(10 466,1)	0,0	0,0	(10 466,1)
Activités d'investissement	(22 200,0)	(5 106,0)	(17 310,5)	0,0	(22 416,5)
<b>Total des autres affectations</b>	<b>20 851,6</b>	<b>9 850,4</b>	<b>8 616,7</b>	<b>-</b>	<b>18 467,1</b>
<b>Surplus net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

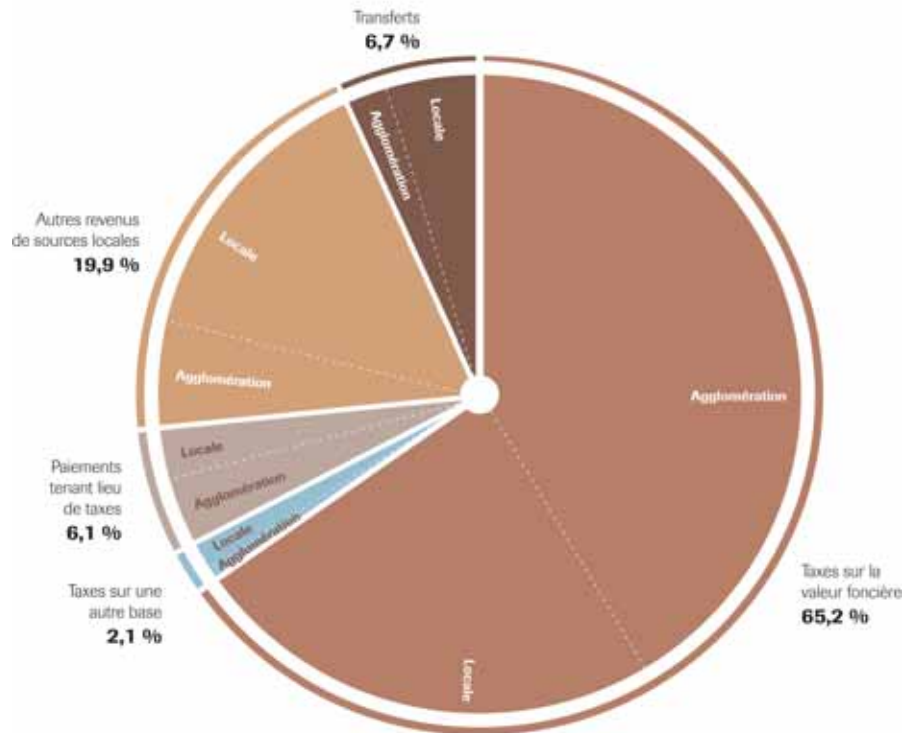
<sup>1</sup> Les budgets des conseils municipal et d'agglomération sont prévus dans deux entités comptables distinctes. Les transactions inter-entités résultent d'échanges de services entre unités d'affaires dont le fournisseur est dans une entité différente de celle du client. Pour les fins de la consolidation des données budgétaires, ces transactions sont déduites du total pour ne pas être comptabilisées en double.

## État des activités financières de fonctionnement - Budget de la Ville de Montréal

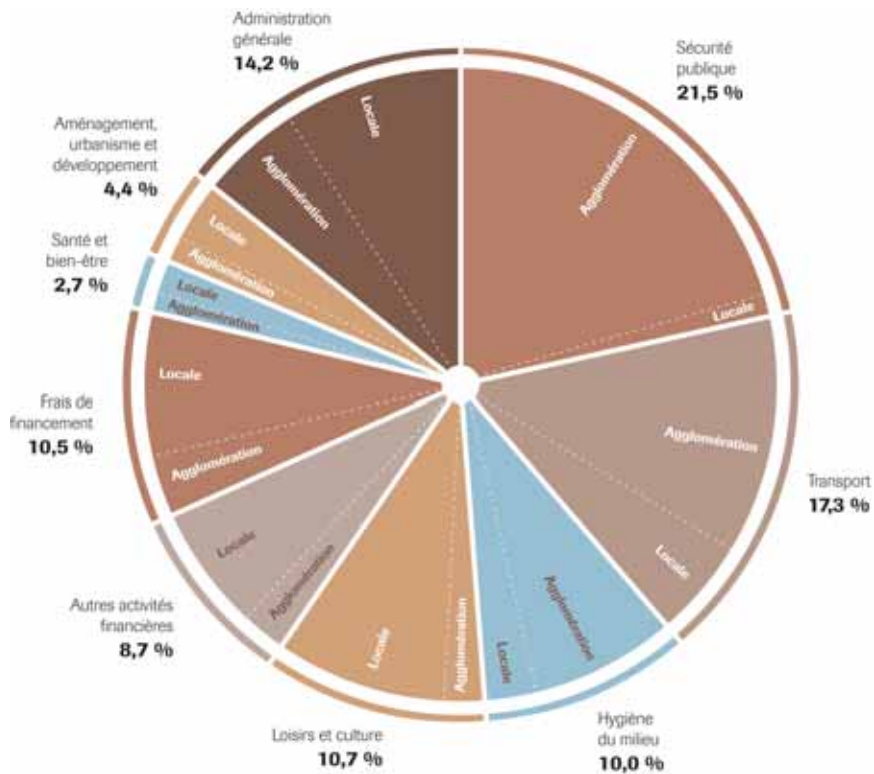
(en milliers de dollars)

	Comparatif global 2007	Budget global 2008	Écart %
<b>Revenus</b>			
Taxes	2 579 911,4	2 659 432,9	3,1
Paiements tenant lieu de taxes	245 877,3	241 969,9	(1,6)
Ajustement de la répartition des charges fiscales de 200	0,0	0,0	-
Autres revenus de sources locales	710 059,0	785 812,3	10,7
Transferts	313 033,4	265 947,8	(15,0)
<b>Total des revenus</b>	<b>3 848 881,1</b>	<b>3 953 162,9</b>	<b>2,7</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	559 182,5	562 409,3	0,6
Sécurité publique	813 434,8	854 870,2	5,1
Transport	650 837,2	685 767,2	5,4
Hygiène du milieu	354 706,4	397 840,9	12,2
Santé et bien-être	126 804,7	107 512,3	(15,2)
Aménagement, urbanisme et développement	157 144,3	174 234,1	10,9
Loisirs et culture	413 592,1	425 405,0	2,9
Frais de financement	413 660,2	415 784,0	0,5
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 489 362,2</b>	<b>3 623 823,0</b>	<b>3,9</b>
<b>Autres activités financières</b>			
Remboursement de la dette à long terme	332 388,3	344 703,7	3,7
<b>Total des autres activités financières</b>	<b>332 388,3</b>	<b>344 703,7</b>	<b>3,7</b>
<b>Sous-total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières</b>	<b>3 821 750,5</b>	<b>3 968 526,7</b>	<b>3,8</b>
Montants à pounoir dans le futur	47 982,2	3 103,3	
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 869 732,7</b>	<b>3 971 630,0</b>	<b>2,6</b>
<b>Surplus des activités financières</b>	<b>(20 851,6)</b>	<b>(18 467,1)</b>	
<b>Autres affectations</b>			
Surplus accumulé non affecté	0,0	0,0	
Surplus accumulé affecté	53 089,6	51 349,7	
Remboursement de capital	(10 038,0)	(10 466,1)	
Activités d'investissement	(22 200,0)	(22 416,5)	
<b>Total des autres affectations</b>	<b>20 851,6</b>	<b>18 467,1</b>	
Surplus net	-	-	

**Graphique 2**  
**Revenus**

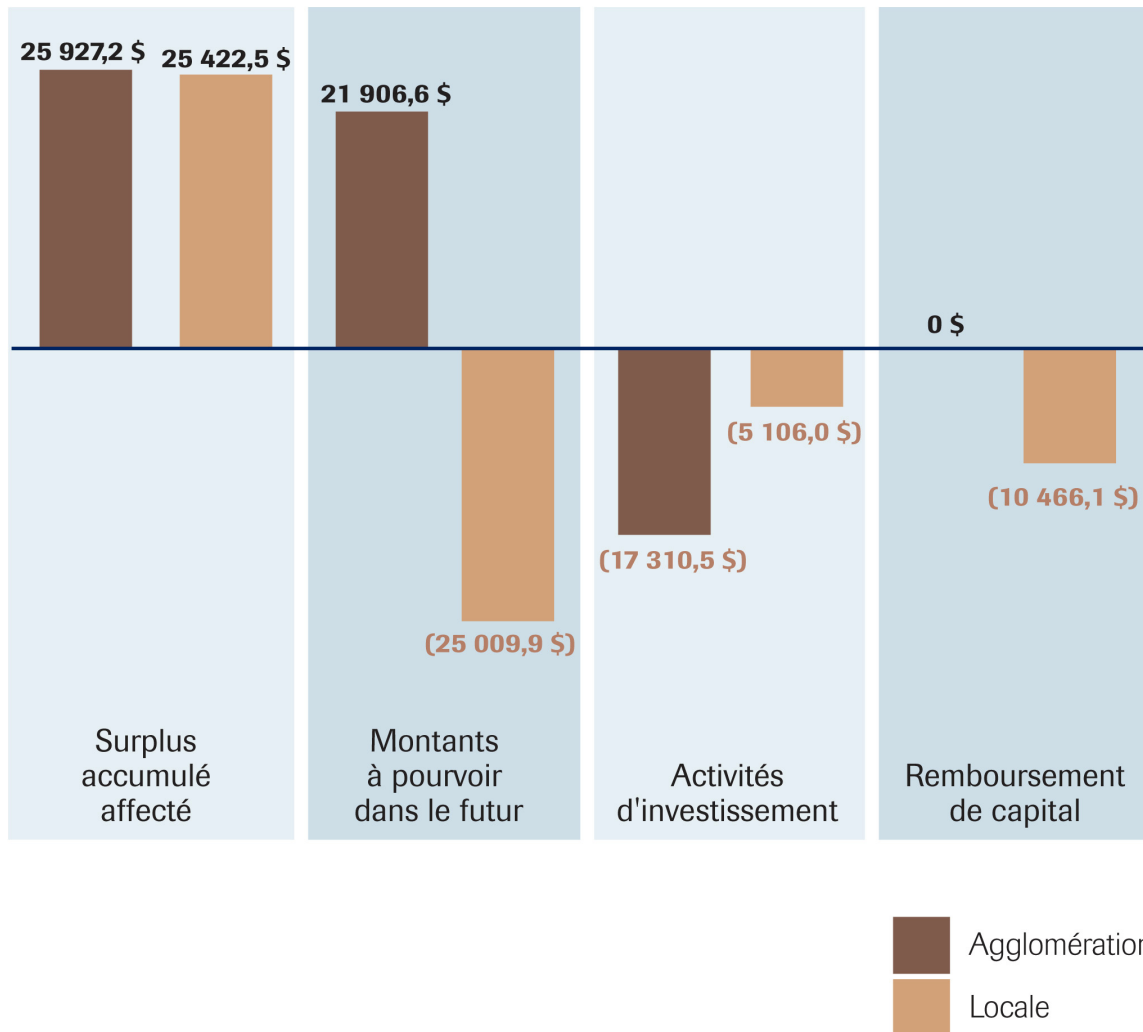


**Graphique 3**  
**Dépenses par fonctions**





**Graphique 4**  
**Affectations**  
*(en milliers de dollars)*





Au chapitre des dépenses par fonctions, notons les faits suivants :

- la hausse des dépenses d'administration générale de 0,6 % s'explique notamment par l'augmentation des dépenses relatives aux régimes de retraite;
- les dépenses de sécurité publique enregistrent une hausse de 5,1 % en raison, entre autres, d'une augmentation des coûts de la mise en place de l'escouade policière dans le métro et par la lutte aux gangs de rue;
- la fonction transport affiche une augmentation de 5,4 % qui s'explique essentiellement par un réinvestissement important dans le transport en commun via une hausse de la contribution de la Ville à la Société de transport de Montréal (STM);
- les crédits alloués à la fonction hygiène du milieu sont en hausse de 12,2 %. L'essentiel de cette hausse s'explique par la poursuite des investissements dans le fonds de l'eau, 20 M\$. Les renouvellements des contrats de collecte et transport des déchets domestiques, des matières secondaires et des matériaux secs contribuent également à l'augmentation des crédits de cette fonction;
- la nouvelle entente, entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et la Ville, libère cette dernière de ses obligations liées à la sécurité du revenu et explique la réduction de 15,2 % des crédits alloués à la fonction santé et bien-être;
- la fonction aménagement, urbanisme et développement affiche une hausse de 10,9 %. Cette augmentation des dépenses s'explique principalement par l'allocation de nouveaux crédits pour des programmes de subventions visant notamment l'élimination de bâtiments à usage « dérogatoire » ou à la rénovation des quartiers centraux. La hausse des dépenses s'explique également par le fait que des montants ont été budgétés, suite à l'application de nouvelles normes comptables du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), afin de refléter le coût d'acquisition de terrains pour fins de revente;
- les crédits inscrits à la fonction loisirs et culture sont en hausse de 2,9 %, une augmentation attribuable, entre autres, à l'ajout de sommes pour la prévention reliée au phénomène de gangs de rue, la revitalisation urbaine intégrée, les priorités jeunesse et l'accessibilité du réseau des bibliothèques par l'augmentation des heures d'ouverture;
- les frais de financement affichent une légère hausse de 0,5 % résultant d'une hausse du niveau d'investissement et, par ailleurs, d'une réévaluation à la baisse des taux d'intérêt.

### Autres activités financières

Les dépenses liées au remboursement de la dette à long terme sont en hausse de 3,7 %. Cette croissance s'explique principalement par :

- le remboursement accéléré de la dette (19,4 M\$) conformément aux dispositions de la politique de la gestion de la dette, portant le total accumulé de remboursement à 113,1 M\$ depuis 2004;
- l'ajout d'emprunts nécessaires au financement à long terme de nouvelles dépenses d'immobilisations.

### Affectations

Aux fins de l'équilibre budgétaire de 2008, il est prévu d'utiliser une somme de 51 349,7 \$ provenant de surplus accumulés des années antérieures.

Certains changements ont été apportés à la présentation budgétaire de 2008 afin de se conformer aux directives du ministère des Affaires municipales et des Régions. Ainsi sous la rubrique « Affectations » se trouvent maintenant des affectations pour le remboursement de capital de dépenses financées à long terme (10,5 M\$) et des affectations aux activités d'investissement (22,4 M\$). Ces sommes étaient présentées, aux budgets antérieurs, dans les dépenses sous la rubrique « Autres activités financières ».

Les montants à pourvoir dans le futur sont en baisse de 44,9 M\$ principalement à la suite du transfert de certaines charges de retraite qui étaient présentées en 2007 à ce poste vers les dépenses d'administration générale en 2008.

## REVENUS

### Taxes

Les revenus de taxes et de tarification fiscale totalisent 2 659 432,9 \$.

La variation de ces revenus s'explique par :

- la croissance immobilière qui permet de générer des revenus de 51,8 M\$;
- la décision de quatre conseils d'arrondissement d'imposer de nouvelles compensations relatives aux services ou de les augmenter, pour un montant totalisant 3,5 M\$;
- la vente d'importants immeubles de propriété fédérale et provinciale ainsi que les effets du dépôt du rôle 2007-2010 ont causé une augmentation des revenus provenant de taxes d'environ 7 M\$.

Par ailleurs, les revenus particuliers destinés à l'amélioration du service de l'eau augmentent de 19,6 M\$. À cet égard, l'administration municipale continue de prélever une contribution additionnelle en 2008, conformément à son plan d'action sur la gestion de l'eau lancé en 2003.

### Paiements tenant lieu de taxes

Les revenus de paiements tenant lieu de taxes totalisent 241 969,9 \$.

La variation de ces revenus s'explique par :

- la croissance immobilière qui permet de générer des revenus de 3 M\$;
- la vente d'importants immeubles de propriété fédérale et provinciale ainsi que les effets du dépôt du rôle 2007-2010 ont causé une diminution des revenus provenant des paiements tenant lieu de taxes d'environ 7 M\$.

Par ailleurs, les revenus particuliers destinés à l'amélioration du service de l'eau augmentent de 0,4 M\$. À cet égard, l'administration municipale continue de prélever une contribution additionnelle en 2008, conformément à son plan d'action sur la gestion de l'eau lancé en 2003.

### Autres revenus

Concernant les revenus de sources locales, il y a une hausse de ceux-ci de 75,8 M\$. Les principaux postes expliquant cette hausse sont les suivants :

- la nouvelle entente entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec concernant la sécurité du revenu se traduit par une facturation des employés prêtés pour une somme de 44,4 M\$. En contrepartie, des sommes seront retranchées sous la rubrique transferts;
- des intérêts sur les fonds d'amortissement et sur l'encaisse sont en hausse de 20,2 M\$ à la suite d'une révision des taux d'intérêt;
- une hausse générale des revenus des arrondissements pour un montant de 3,4 M\$.

### Transferts

Les revenus de transferts, c'est-à-dire les subventions provenant des gouvernements et autres organismes, baissent de 15 % par rapport à 2007. Les facteurs expliquant cette diminution sont les suivants :

- le transfert de l'activité sécurité du revenu au gouvernement du Québec entraîne une baisse de 61,6 M\$ à cette rubrique;
- une hausse des transferts inconditionnels pour un montant de 11,6 M\$, dont une subvention versée par le gouvernement du Québec au montant de 8,9 M\$ pour la compensation de la dette passée du métro.